

Comité de suivi des médicaments vétérinaires (CSMV)  
**Réunion du comité numéro 2023-26      Date : 14/03/2023**  
**Procès-verbal de réunion**

*Le président, après avoir vérifié en début de réunion que les membres n'ont pas de nouveaux liens d'intérêts à déclarer, précise que l'analyse des liens déclarés n'a pas mis en évidence de risque de conflit au regard des points de l'ordre du jour.*

*Seul le sujet faisant l'objet d'informations validées en séance est rapporté.*

*Document validé par le président du CSMV et par l'ANMV le 14/04/2023*

**Président du comité :** Y. MILLEMANN

**Participants, membres du comité :** J. BASTIEN, P. BERNY, S. BOULLIER, JL CADORE, A. FERRAN, C. HUGNET, L. GRISOT, M. KOHLHAUER, B. MAYTIE, O. SALANDRE, X. SAUZZEA

**Participants Anses-ANMV :** L. BADUEL, J. BIETRIX, M. GEORGEAIS, S. LAURENTIE, M. SALERY

**Invitée :** PA GUERINEAU

**Gestion des ruptures de médicaments vétérinaires**

**Point présenté pour :**  information       discussion préliminaire       position

**Rapporteurs :** S. Laurentie, L. Baduel

Les membres du CSMV font état de difficultés récurrentes sur le terrain suite à des ruptures de médicaments vétérinaires et de leur impact négatif sur la crédibilité des vétérinaires auprès des éleveurs et des propriétaires d'animaux. L'ANMV rappelle le cadre et les responsabilités de chacun. Des obligations réglementaires existent pour les titulaires afin de déclarer des ruptures susceptibles d'induire un risque pour la santé humaine, la santé ou le bien-être des animaux. [Un guide de bonnes pratiques pour la gestion des ruptures](#) a été publié en 2018 après discussions avec les industriels pharmaceutiques, les distributeurs en gros et les vétérinaires. Depuis 2019, l'ANMV communique également sur son site toutes [les ruptures jugées critiques](#) et précise également les éventuelles alternatives.

Ces ruptures ont des origines variées, problèmes dans une des étapes de la chaîne de production, choix stratégiques des industriels, .... Pour plus d'informations, cf l'article sur « [Les Ruptures de médicaments vétérinaires](#) ».

La problématique des ruptures de médicaments (humains comme vétérinaires) est un sujet majeur qui fait l'objet de nombreuses réflexions et actions au niveau européen :

- [National registers of authorised medicines | European Medicines Agency \(europa.eu\)](#)
- [National registers of shortages | European Medicines Agency \(europa.eu\)](#)

## Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV)

- [Availability of medicines | European Medicines Agency \(europa.eu\)](#)
- [Availability of veterinary medicines | European Medicines Agency \(europa.eu\)](#)

D'autre part, en France, dans le cadre d'un projet « One Health » piloté par l'OMS et financé par l'UE un rapport a également été publié récemment sur les « [Pénuries et disponibilité des antibiotiques utilisés en santé humaine et vétérinaire en France](#) ».

L'ensemble de ces réflexions a pour objectif d'améliorer la disponibilité des médicaments humains comme des médicaments vétérinaires.